



Haute Ecole de la Province de Liège

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous venez de terminer vos études secondaires en Belgique et souhaitez vous inscrire à la Haute Ecole...

Vous trouverez ci-après la liste des documents que vous devrez scanner et téléverser pour la constitution du dossier administratif :

- Photocopie d'un document d'identité : carte d'identité (recto/verso) ou tout autre document officiel établissant votre nationalité (passeport, ...) ;
- Formule provisoire du titre de fin d'études secondaires supérieures (CESS ou autre¹).

Cas particuliers :

- **Sage-femme et Infirmier responsable de soins généraux** : un certificat médical attestant que vous êtes apte à suivre la formation et un extrait de casier judiciaire modèle 2, le tout datant de moins de 3 mois au moment des démarches pour votre inscription sur le site de la Haute Ecole.
- **AESI – éducation physique et Coaching sportif** : un certificat d'aptitude complété par votre médecin-traitant ou cardiologue de votre choix, après avoir effectué un électrocardiogramme attestant de votre aptitude à suivre des études sportives.
- **Kinésithérapie et Logopédie** : un certificat de résidence (à demander à la Commune) ainsi que le formulaire d'inscription (disponible sur le site).

¹ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, article 107, M.B. 18-12-2013